

2017

RAPPORT MORAL

ENSEMBLE CONTRE
LA CORRUPTION



EDITO	p.4
01. RÉOXYGÈNER LA DÉMOCRATIE	p.6
- 11 candidats à la présidentielle - 11 recommandations	p.7
- Pour un Parlement exemplaire	p.7
- S'engager sur le long terme.....	p.8
02. INFORMER, SENSIBILISER, ENGAGER	P.10
- Informer et sensibiliser le plus grand nombre à la lutte contre la corruption	p.11
- Accompagner les victimes et témoins de la corruption.....	p.14
03. FAIRE PROGRESSER LES ACTEURS ÉCONOMIQUES	P.16
- «Êtes-vous Sapin 2 compliant ? »	p.17
- Favoriser les coopérations internationales	p.18
04. S'INSCRIRE DANS UNE DYNAMIQUE EUROPÉENNE	P.20
- Porter la voix de la France auprès des institutions européennes	p.21
- S'inscrire dans un plaidoyer collectif	p.21
05. FOCUS BIENS MAL ACQUIS	P. 24
06. A L'INTERNATIONAL	P. 28
- Une société civile fragilisée dans de nombreux pays	p.29
- Une organisation mondiale dynamique et renouvelée pour combattre efficacement ce fléau.....	p.30
07. VIE DE L'ASSOCIATION	P.32
- Revitaliser le programme d'adhésion	p.33
- Notre gouvernance.....	p.35
08. NOS SOUTIENS	P.36



ÉDITO

Chers adhérents, Chers amis,

Nous avons souhaité co-signer cet éditorial, puisque nous avons l'un et l'autre assuré successivement la présidence de notre association au cours de l'année 2017. Il nous paraissait donc naturel de vous présenter ensemble nos réflexions sur l'année écoulée.

Comme 2016, l'année 2017 a été riche en événements importants, qui ont mobilisé notre association et permis de faire avancer nos idées. Vous en trouverez une relation exhaustive dans le rapport moral. Dans cet éditorial, nous nous concentrerons sur quelques faits essentiels.

2017 marque tout d'abord pour notre association un accomplissement majeur : c'est l'année où se mettent en place, entre autres, plusieurs réformes importantes issues de la loi Sapin 2 auxquelles Transparency International France a très activement contribué :

- Création au printemps 2017 de l'Agence française anticorruption (AFA) dirigée par Charles Duchene, appelée à contrôler la mise en place à partir de l'été 2017 des plans de lutte contre la corruption rendus obligatoires dans les grandes entreprises et à apporter ainsi une contribution

importante au développement de l'éthique des entreprises ;

- Création par la haute autorité pour la transparence de la vie publique (HATVP) du registre des représentants d'intérêts destiné à assurer une plus grande transparence des activités de « lobbying » ;

- Conclusion de la première convention d'intérêt public par le Parquet National Financier avec HSBC Private Bank en octobre 2017 ;

- Mise en place au 1er janvier 2018 de l'alerte éthique dans toute structure de plus de 50 personnes ;

Nous nous félicitons de ces avancées, mais nous serons bien entendu vigilants sur les moyens financiers et humains dont disposeront ces institutions pour remplir leurs nouvelles tâches !

C'est aussi l'occasion pour notre association de réfléchir au rôle qui sera le sien dans les années à venir sur ces sujets, compte tenu de l'émergence de l'AFA, de la HATVP ainsi qu'aux collaborations que nous pourrions développer avec ces autorités.

2017 c'est aussi bien sûr l'actualité des campagnes électorales présidentielle et législative qui a fortement mobilisé TI.

Qualifiée de campagne hors normes par la plupart des observateurs politiques, l'élection présidentielle 2017 fut notamment celle des « affaires » et de l'irruption sur le devant de la scène des enjeux d'éthique et de transparence dans le débat public.

Notre ONG, en interpellant les candidats à la présidentielle en amont de la campagne et en formulant une série de 11 recommandations pour renouveler la vie démocratique, a largement contribué à nourrir le débat national. Ce faisant elle s'est inscrite dans la ligne de l'action qu'elle mène depuis plusieurs années avec succès pour promouvoir éthique et transparence dans la vie publique, dans une vision de long terme.

Premier chantier du quinquennat, la « moralisation de la vie politique » a donné naissance aux lois sur le rétablissement de la confiance dans la vie politique, votées en septembre 2017. Notre association y a étroitement participé : auditions au Sénat et à l'Assemblée nationale, publication de 3 papiers de position, rédaction de projets d'amendements. Plusieurs de nos recommandations ont trouvé leur traduction dans ces lois et devraient à terme renforcer l'exemplarité du Parlement : interdiction, en écho à la campagne présidentielle, de l'emploi de collaborateurs familiaux, prévention des conflits d'intérêt, avec l'interdiction des activités de conseil pour les parlementaires parallèlement à leur mandat, réforme des frais de mandat des parlementaires...ainsi que quelques mesures, plus modestes, visant à accroître la transparence sur le financement de la vie politique.

Malgré ces avancées réelles, certaines réformes prioritaires demandées par Transparency n'ont pas (encore) été engagées à ce jour : indépendance de la justice, non cumul des mandats dans le temps, financement des campagnes électorales. Des renoncements, voire des reculs, ont même été enregistrés. Nous restons donc mobilisés : nous avons d'ailleurs saisi l'occasion du premier anniversaire de l'élection présidentielle, en avril 2018, pour rappeler publiquement les engagements pris.

Autre temps fort dans la vie de notre association en 2017 : la condamnation, par le tribunal correctionnel de Paris, le 27 octobre dernier, de Téodorin Obiang, vice-président de Guinée équatoriale, pour blanchiment de détournement de fonds publics, à 3 ans de prison avec sursis, 30 millions d'euros d'amende avec sursis et à la confiscation des biens acquis en France avec ces produits de blanchiment. C'est un jugement de portée historique et, pour nous le premier aboutissement d'un long et difficile combat démarré en 2007 - et qui est au cœur de la mission de notre association - pour dissuader certains dirigeants étrangers de blanchir en France des biens mal acquis et permettre la restitution de ces sommes aux populations qui en ont été privées.

Nous devons cependant rester mobilisés, Teodorin Obiang ayant fait appel du jugement. Par ailleurs deux autres affaires dans lesquelles nous sommes parties civiles en sont encore au stade de l'instruction : les affaires Bongo et

Sassou Nguesso.

Et surtout, maintenant que se profile la perspective de confiscations définitives de biens mal acquis en France, il faut nous assurer que le produit de la vente des biens confisqués ira bien aux populations lésées. Ceci suppose que la loi française soit modifiée. Nous avons organisé un colloque fin 2017 à l'Assemblée Nationale pour lancer ce grand chantier et sensibiliser les parlementaires.

Bien d'autres dossiers encore ont mobilisé notre attention en 2017 au niveau national, mais aussi international, en liaison avec notre secrétariat de Berlin et TI Bruxelles. Ainsi une attention toute particulière a été portée aux questions relevant de la lutte contre les flux financiers illicites et les pratiques d'évasion fiscale sur lesquelles les « paradise papers » ont permis de jeter un regard sans concession : plaider en faveur de la mise en place d'un reporting pays par pays au niveau européen et de l'établissement dans tous les pays d'un registre public des ayants droit des trusts...

D'une façon générale, la mobilisation internationale contre la corruption sous toutes ses formes s'impose plus que jamais. Les récents assassinats de Daphné Galizia à Malte en octobre dernier et de Jan Kuciak en Slovaquie en mars 2018, journalistes lanceurs d'alerte qui enquêtaient sur des soupçons graves de corruption, nous rappellent cruellement que le combat est loin d'être gagné et combien il est important de mobiliser la société civile, avec le soutien de consortiums de journalistes.

Pour finir nous souhaiterions vous remercier pour le travail considérable accompli cette année. Vous y avez tous contribué : membres de l'association, membres du Conseil d'administration, membres de l'équipe sous la direction efficace de Laurene Bounaud, bénévoles, généreux donateurs. Votre engagement nous permet de jouer efficacement notre rôle d'aiguillon dans la lutte contre la corruption, pour l'intégrité et la transparence, votre dynamisme nous incite à poursuivre sans relâche notre action !

Daniel Lebègue
Président d'honneur

Marc-André Feffer
Président



01

REOXYGENER LA DEMOCRATIE



**57% DES
FRANÇAIS**

PENSENT QUE LES PERSONNES
AYANT DU POUVOIR SONT
CORROMPUS POUR UNE
GRANDE PARTIE
D'ENTRE ELLES¹



**77% DES
FRANÇAIS**

PENSENT QUE LES
PARLEMENTAIRES SONT
CORROMPUS POUR LA
PLUPART D'ENTRE EUX

LES CAMPAGNES ÉLECTORALES DE 2017 ONT ÉTÉ MARQUÉES PAR UN NIVEAU D'EXIGENCE ET DE VIGILANCE ACCRU DES CITOYENS : CE QUI ÉTAIT ACCEPTÉ OU TOLÉRÉ AVEC RÉSIGNATION OU FATALISME IL Y A QUELQUES ANNÉES NE L'EST PLUS AUJOURD'HUI. SIGNE D'UN CHANGEMENT D'ÉPOQUE, LES MÉDIAS COMME LE GRAND PUBLIC SE SONT EMPARÉ DE SUJETS JUSQU'À PRÉSENT CONSIDÉRÉS COMME L'APANAGE DE TECHNICIENS OU D'EXPERTS, COMME LES INDEMNITÉS REPRÉSENTATIVES DE FRAIS DE MANDAT.

Alors que les affaires se sont succédées dans l'actualité fragilisant notre démocratie, il était essentiel de replacer l'intérêt général au cœur de l'action publique pour restaurer progressivement cette confiance grandement entamée. C'est pourquoi Transparency France a appelé les candidats aux élections présidentielles et législatives à s'engager sur des propositions concrètes pour favoriser la participation citoyenne, faire la lumière sur le lobbying, encadrer le financement politique, ou encore renforcer l'intégrité des décideurs publics : c'est à ces conditions que nous pourrions opérer l'indispensable réoxygénation de notre démocratie.

¹Selon un sondage Harris Interactive pour Transparency International France et Tilder publié le 23 mars 2017, soit trois points de plus qu'en août 2016
<https://transparency-france.org/actu/23032017-transparenceethique-de-vie-publique-candidats-sengagent/>

QUELQUES CHIFFRES



1
RAPPORT
PUBLIÉ



1 PÉTITION ET PRÈS DE
40 000
INTERNAUTES MOBILISÉS



10
PARTIS POLITIQUES
ENGAGÉS

11 CANDIDATS À LA PRÉSIDENTIELLE, 11 RECOMMANDATIONS

En 2016, l'association avait consulté non seulement ses membres mais plus largement les citoyens sur leurs priorités pour lutter efficacement contre la corruption. Renouvellement de la classe politique, encadrement du lobbying ou du financement de la vie politique, notre sondage avait permis d'identifier 7 thématiques prioritaires et de formuler **11 recommandations précises aux candidats à la présidentielle** qui leur ont été envoyées sous forme de questionnaire le 10 février 2017.

Au coeur d'une campagne électorale émaillée par les affaires, le dialogue initié par Transparency International a amené les candidats à prendre position sur les enjeux d'éthique et d'intégrité de la vie publique, à aborder de nouveaux sujets et à s'engager sur des questions peu ou pas présentes dans les programmes, comme la prévention de la corruption dans les collectivités territoriales, les vérifications de situation fiscale des responsables publics avant leur nomination et le contrôle des comptes de campagne en période électorale.

Lorsque moyennant quelques nuances, certaines de nos recommandations ont fait l'objet d'un quasi-consensus parmi les candidats (casier judiciaire vierge, transparence des frais de mandat des parlementaires), cela nous a permis de nous rendre compte du long chemin à parcourir sur d'autres sujets qui font davantage débat (transparence du financement des campagnes électorales, participation citoyenne, encadrement du lobbying, ou indépendance de la justice).

Toujours soucieuse de contribuer de manière constructive au débat public, l'association fera tout au long du quinquennat des points d'étape sur la mise en œuvre effective de ces réformes essentielles.

POUR UN PARLEMENT EXEMPLAIRE

Comblers le retard français

Les parlementaires constituent la catégorie d'élus pour lesquels la confiance est la plus dégradée. En février 2017, Transparency a agi auprès du Bureau de l'Assemblée nationale en lançant **une pétition citoyenne ayant recueilli près de 40.000 signatures** en quelques jours. Cette action a été suivie par la publication d'un rapport² le 22 mai 2017, dans lequel Transparency International dressait un état des lieux de la déontologie et de la transparence

²<https://transparency-france.org/wp-content/uploads/2017/05/Rapport-parlementexemplaire.pdf>

au Parlement. Si des progrès indéniables ont été réalisés depuis 2011. La France continue d'accuser un retard certain par rapport aux Parlements des autres grandes démocraties. Le Groupe d'Etats contre la Corruption (GRECO), organe du Conseil de l'Europe, dresse un portrait préoccupant du Parlement français s'agissant de la prévention de la corruption. La France ne peut se satisfaire d'une telle situation : les partis politiques doivent prendre des engagements fermes en faveur d'un Parlement plus transparent et plus exemplaire. A la suite de sa pétition pour un « parlement exemplaire »³, **Transparency France a demandé aux candidats de s'engager sur 6 recommandations** en faveur d'une déontologie renforcée, d'une transparence de toutes les indemnités des parlementaires, et d'une clarification du statut des collaborateurs parlementaires. Plusieurs de ces recommandations ont depuis trouvé une traduction normative, d'autres doivent encore être mises en œuvre.

Six recommandations:

1. Assurer la transparence de l'Indemnité représentative de frais de mandat (IRFM)⁴ ;
2. Améliorer la transparence et le contrôle des comptes du Parlement ;
3. Elaborer un véritable statut des collaborateurs parlementaires ;
4. Interdire aux parlementaires d'embaucher leurs proches comme collaborateurs ;
5. Mieux encadrer les conflits d'intérêts des parlementaires ;
6. Renforcer le rôle et les pouvoirs du déontologue.

SIGNEZ CETTE PÉTITION

Adressée à *Claude Bartolone, président de l'Assemblée nationale, à Gérard Larcher, président du Sénat et aux membres des bureaux des deux Assemblées :*

Nous vous demandons de répondre à l'attente des Français pour un Parlement exemplaire et de modifier en conséquence les règles de l'Assemblée Nationale et du Sénat afin d'en renforcer la transparence et l'exemplarité.

Nous demandons notamment :

- (1) la transparence totale des Indemnités parlementaires,
- (2) l'interdiction d'employer un membre de sa famille,
- (3) un véritable statut pour les collaborateurs parlementaires, et
- (4) un organe de contrôle indépendant pouvant enquêter et au besoin sanctionner les manquements aux règles de déontologie des parlementaires.

Votre email

vous@email.com

JE SIGNE

Je souhaite être tenu.e informé.e des actus de Transparency International France

37 371 signatures

S'ENGAGER SUR LE LONG TERME

Le suivi des engagements

A l'été 2017, la loi « rétablissant la Confiance dans l'action politique » était adoptée. De nombreuses recommandations de Transparency France (interdiction aux parlementaires d'embaucher leurs proches comme collaborateurs, encadrement de leurs activités de conseil, vérification de leur situation fiscale et contrôle des frais de mandat) y figuraient. Exception faite d'un recul sur la définition des conflits d'intérêts, ces mesures allaient dans le bon sens. L'éthique et l'exemplarité doivent toutefois figurer en haut de l'agenda politique tout au long du mandat, pour s'assurer que des sujets prioritaires qui n'ont pas encore été abordés en 2017 puissent faire

l'objet de réformes ambitieuses par la suite, et contribuer à résorber la crise de confiance des citoyens envers leurs représentants.

L'ONG interviendra en ce sens dans le débat public pour rappeler les engagements de campagne : transparence des comptes des partis et des comptes de campagne en période de campagne présidentielle, systématisation de la vérification fiscale préalable pour les personnes nommées en conseil des Ministres, prévention de la corruption dans les collectivités territoriales, transparence des frais de mandat au-delà du contrôle, meilleure régulation du lobbying...

³<https://transparency-france.org/project/renforcer-transparence-parlement/>

⁴En décembre 2017, le Bureau de l'Assemblée nationale et celui du Sénat ont publié une liste des dépenses autorisées et interdites au titre des frais de mandat, et préfigurant les contours d'un premier dispositif de contrôle. Ces mesures vont dans le bon sens, même si elles doivent encore être approfondies – notamment en assurant la transparence des frais de mandat. Transparency France a formulé en décembre 2017 neuf recommandations pour une réforme plus ambitieuse des frais de mandat des parlementaires.

“ Cette loi [Confiance] doit être vue comme une étape et non un aboutissement. La transparence de la vie publique appelle une détermination politique dans la durée. Le rétablissement de la confiance est à cette condition.,,”

Marc-André Feffer,

Président de
Transparency France

Le suivi de la loi dite Sapin 2

Parce qu’il ne suffit pas qu’une loi soit adoptée pour qu’elle produise tous ses effets, Transparency International France a suivi activement la rédaction des décrets d’application de la loi Sapin 2 :

- **Le registre des représentants d’intérêts** a notamment fait l’objet d’après discussions entre le gouvernement et les parties prenantes. Transparency a formulé des recommandations pour s’assurer que l’outil créé reflète l’intention du législateur, et regretté que le décret adopté en mai 2017⁵ ne traduise pas ces ambitions : les informations demandées ne permettent pas de connaître avec une précision suffisante l’action des représentants d’intérêts auprès des décideurs publics. L’ONG a participé à plusieurs consultations ouvertes organisées par la Haute Autorité pour la Transparence de la Vie Publique en parallèle de la mise en œuvre du registre. C’est dans ce cadre notamment que Transparency France a plaidé pour l’ajout d’une case facultative permettant aux représentants d’intérêts de rendre publiques leurs positions, dans un souci de traçabilité de la décision publique.
- Transparency International a milité pour l’introduction dans l’arsenal juridique français de la **convention judiciaire d’intérêt public**, une procédure alternative aux poursuites désormais inscrite à l’article 22⁶ de la loi Sapin 2. A l’occasion de la publication de la première convention, conclue par le Parquet National Financier en novembre 2017, l’ONG a fait part de ses réserves et rappelé les conditions de recours à cette procédure (coopération pleine et entière de l’entreprise à l’enquête, révélation spontanée des faits et mise en place de mesures correctives) ainsi que les sanctions prévues⁷ (amende, indemnisation des victimes, mais aussi confiscation/restitution des profits illicites..).
- Enfin, la protection globale accordée aux **lanceurs d’alerte** reste un acquis fragile. Afin de préserver et d’encourager l’effort d’harmonisation entamé avec la loi dite Sapin 2, Transparency France n’a pas manqué de faire part de sa préoccupation quant à l’impact des **ordonnances travail**⁸ ou de la transposition de la directive européenne encadrant le **secret des affaires** prévue pour début 2018.

⁵<https://transparency-france.org/actu/transparence-lobbying-decret/>

⁶https://www.legifrance.gouv.fr/affichTexteArticle.do;jsessionid=200A7061BACF7E00924F234314D13D59.tpdila10v_1?idArticle=JORFARTI000033558671&cidTexte=JORFTEXT000033558528&dateTexte=29990101&categorieLien=id

⁷<https://transparency-france.org/actu/la-transaction-penale-une-avancee-dans-la-lutte-contre-la-grande-delinquance-economique-et-financiere/>

⁸<https://transparency-france.org/actu/loi-travail-ordonnances-introduisent-discrimination-entre-lanceurs-dalerte/>



02

INFORMER,
SENSIBILISER,
ENGAGER !

TOUT AU LONG DE L'ANNÉE 2017, TRANSPARENCY FRANCE A POURSUIVI SES EFFORTS POUR FAVORISER L'ENGAGEMENT CITOYEN. L'EXEMPLARITÉ DE L'ACTION PUBLIQUE ET L'INTÉGRITÉ DE LA VIE ÉCONOMIQUE RELÈVENT DE LA RESPONSABILITÉ DE CHACUN D'ENTRE NOUS. L'ONG A AINSI DÉPLOYÉ DES EFFORTS POUR VALORISER ET RENDRE PLUS ACCESSIBLES SES PRISES DE POSITION ET SES RECOMMANDATIONS TOUT EN SOUTENANT DE MANIÈRE CONCRÈTE CEUX QUI EN ONT BESOIN : SEUL UN TRAVAIL COLLECTIF PEUT APPORTER DES PROGRÈS DURABLES DANS LA LUTTE ANTICORRUPTION.

ILS SUIVENT L'ACTUALITÉ ANTICORRUPTION :



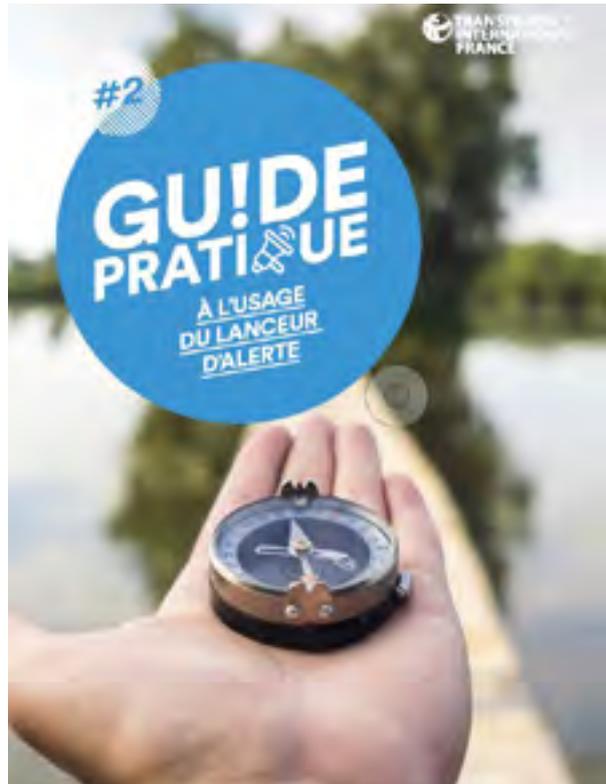
TWITTER :
+40%
DE FOLLOWERS
EN 2017



FACEBOOK :
+50%
DE FOLLOWERS
EN 2017



271 321
VISITEURS UNIQUES
SUR NOS SITES WEB



Deuxième édition de notre guide pratique à l'usage du lanceur d'alerte publié en décembre 2017

INFORMER ET SENSIBILISER LE PLUS GRAND NOMBRE À LA LUTTE CONTRE LA CORRUPTION

Pour exercer leur vigilance, les citoyens doivent être suffisamment informés et sensibilisés, c'est pourquoi Transparency France s'engage à diffuser le plus largement possible les informations essentielles sur les enjeux de corruption et de transparence, grâce à une communication en ligne plus active, le développement d'outils de visualisation, ou encore grâce à ses nombreuses interventions auprès de différents publics.

Rendre le droit accessible au plus grand nombre

Grâce à l'action coordonnée de Transparency France et de 17 organisations de la société civile, le lanceur d'alerte est enfin reconnu et protégé par la loi « Sapin 2 », en vigueur depuis le 9 décembre 2016. Pour autant, les citoyens en sont-ils informés ? Bien souvent, ne sachant à qui s'adresser, ils n'ont pas les bons réflexes et s'exposent à des risques majeurs (licenciement, poursuites pour diffamation ou dénonciation calomnieuse) ou encore se taisent par peur des représailles, comme le révélait notre sondage de 2015*. Pour informer le citoyen de ses droits, Transparency International France a publié un guide pratique, premier outil citoyen, qui offre des clefs pour agir, se protéger et se défendre.

*<https://transparency-france.org/wp-content/uploads/2016/04/R%C3%A9sultats-sondage-Harris-Interactive.pdf>

FICHE PRATIQUE
16/07/2018

LE CONTRÔLE
DE PASSATION DES
MARCHÉS PUBLICS

TRANSPARENCY
INTERNATIONAL
FRANCE

Les marchés publics étant particulièrement sujets à la corruption, des procédures spécifiques ont été légalement instituées pour permettre le contrôle de leur conclusion.

Dès lors, votre action peut s'avérer déterminante pour imposer à la puissance publique commanditaire, le respect de la transparence dans l'octroi d'un de ces marchés.

 **MARCHÉS PUBLICS : DE QUOI S'AGIT-IL ?**

Un marché public est un contrat conclu à titre onéreux entre une personne publique et **un ou plusieurs opérateurs économiques** afin de répondre à ses besoins en matière de **fournitures** (équipements, informatiques...), de **services** (nettoyage de locaux...) ou de **travaux** (écoles, hôpitaux...).

Ainsi, l'argent public est utilisé par les instances publiques afin de répondre à certains de leurs besoins impérieux. Il en découle, en cas de manquement, une responsabilité du décideur public.

 **MARCHÉS PUBLICS : QUELLE PROCÉDURE ?**

Un marché public est soumis à des principes fixés par la législation : **liberté d'accès à la commande publique, égalité de traitement des candidats, transparence.**

Afin de garantir le respect de ces principes et prévenir le risque de toute attribution d'un marché public à une entreprise, en contrepartie d'un avantage injustifié (exemple : pot de vin...), certaines procédures obligatoires ont été légalement instituées.

En effet, l'acheteur doit se conformer à des procédures qui diffèrent en fonction de l'objet du marché (travaux, fourniture ou services) ainsi que de la valeur estimée de la commande : si elle est inférieure **aux seuils de procédure formalisée**, l'acheteur peut recourir à une **procédure adaptée (MAPA)** dont il détermine librement les modalités.

Fiche pratique accessible sur le site de Transparency France

En 2017, l'association, saisie à plusieurs reprises par des citoyens sur des points de droit, a décidé de sélectionner les questions les plus fréquentes et d'élaborer avec l'aide de ses bénévoles **des documents pédagogiques** pour permettre au plus grand nombre d'être outillé pour agir contre la corruption !

Rédiger un signalement au Procureur, comprendre ce qu'est un Plan Local d'Urbanisme, contester une décision administrative illégale... ces fiches pratiques offrent toutes les clés pour devenir un citoyen informé et donc un citoyen protégé.

Sensibiliser différents publics

Comme chaque année, des représentants de l'association sont intervenus lors de débats publics, de conférences, d'universités d'été ou sur les médias pour sensibiliser le plus grand nombre aux enjeux de la lutte contre la corruption.

A l'occasion de manifestations artistiques ou culturelles : comme au théâtre Le Volcan, lors du Festival du Film du Barreau ou encore lors du Festival du Film d'Attac autour de documentaires traitant de figures emblématiques comme Snowden. Mais aussi en étant partenaire du Salon du livre et de l'alerte, où nous avons tenu un stand avec des bénévoles et participé à un débat sur la loi Sapin 2 aux côtés de la Sénatrice Marie-Christine Blandin et l'Eurodéputée Virginie Rozière.

Afin d'ancrer nos enjeux dans un cadre plus théorique ou institutionnel, l'ONG est intervenue sur des colloques comme celui organisé à l'Assemblée nationale en février 2017 sur « L'argent et ses dérivés »⁹ ou « Argent

et politique» à l'initiative du Pacte Civique en avril 2017, auprès d'universités comme celle de Rennes sur « Le courage de dire la vérité » ou l'Université populaire du Havre. Former les futurs décideurs est une priorité de l'association. Grâce au recrutement d'une bénévole - Marie-Noëlle Gibon - pour renforcer ce pôle, nous serons en mesure de développer des partenariats et des interventions dès 2018.

Enfin, nous nous sommes aussi mobilisés auprès des publics spécialisés : comme au Cercle Montesquieu auprès des directeurs juridiques, cabinets avocats et conseils en mars 2017, ou lors de la journée professionnelle Fédération des OPH, de l'assemblée générale du Global Compact, ou du 9ème Business & Legal Forum «Corruption, fraude, alerte... Par qui le scandale arrive ?» avec le cabinet Deloitte.

⁹<https://transparency-france.org/actu/argent-et-mondialisation-bienfaits-et-perils-colloque-largent-et-ses-derives/>

CARTOGRAPHIE DES AFFAIRES DE CORRUPTION



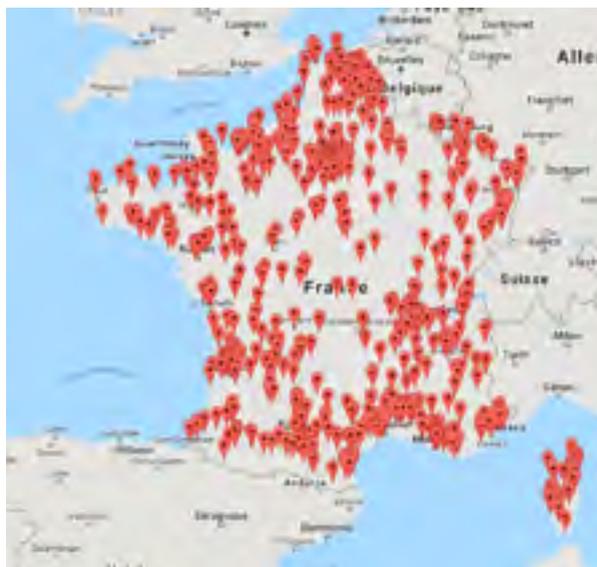
877
AFFAIRES
ENREGISTRÉES



264 700
UTILISATEURS
EN MOYENNE **245**
CONSULTATIONS
PAR JOUR



411
MESSAGES
INTERNAUTES REÇUS



ZOOM SUR UNE CARTOGRAPHIE UNIQUE EN FRANCE

www.visualiserlacorruption.fr

Comment sensibiliser les citoyens à l'ampleur du phénomène de corruption en France en l'absence de chiffres et de statistiques précises ?

C'est pour mettre à disposition du public des informations utiles en format libre et réutilisable et offrir une vision précise des formes que prend la corruption dans les secteurs publics et privés en France, des catégories de personnes et des régions les plus touchées, ou encore des sanctions prononcées, que Fabien Schwebel, jeune informaticien bénévole chez Transparency, a présenté en 2013 un projet de cartographie interactive. Avec l'aide d'un permanent de l'ONG et d'une dizaine de bénévoles, un groupe de travail s'est constitué pour créer l'outil et en assurer la maintenance.

Depuis quatre ans déjà, Raymond Bonomo, retraité et bénévole auprès de Transparency France, passe environ une heure tous les matins à recenser les condamnations prononcées par la justice française dans les affaires de manquements à la probité dans le privé et le public. Une partie des informations lui est fournie par des internautes, dans une démarche participative. Sa principale source reste la presse. Date, motif et lieu de la condamnation, montant du préjudice... Raymond vérifie les données avant de les intégrer dans la base, de façon anonyme et selon une méthodologie précise, chaque fiche est ensuite validée par la responsable du plaidoyer.

UN PIC DE 21.000 VISITEURS pour la seule journée de dimanche 12 février 2017 après la publication d'un article du Monde [« Une carte collaborative de la corruption en France »](#).

ACCOMPAGNER LES VICTIMES ET TÉMOINS DE LA CORRUPTION

Si la lutte contre la corruption avance, c'est avant tout grâce aux personnes qui un jour décident d'en parler. Qu'elles soient victimes, témoins ou lanceurs d'alerte, elles agissent dans notre intérêt à tous souvent au détriment de leur situation personnelle. Transparency France leur vient en aide de différentes manières.

En participant à la préfiguration de la Maison des lanceurs d'alerte

Au sein du comité de pilotage composé de près de 20 organisations, Transparency France participe à définir les modalités de gouvernance, de fonctionnement et de financement d'une future Maison des Lanceurs d'Alerte : un lieu d'accueil, de dialogues et de soutien pour ces citoyens qui défendent l'intérêt commun au risque de voir basculer leur vie.

En développant son propre Centre d'Assistance Juridique et d'Action Citoyenne

Avant la création de son Centre d'Assistance Juridique et d'Action Citoyenne (CAJAC), Transparency France recevait ponctuellement des signalements relatifs à des agissements sans être en capacité de les traiter, faute d'organisation et de ressources adéquates. Pour répondre

à ces besoins, l'ONG décide en septembre 2014 de créer à titre expérimental le CAJAC. Avec une permanence téléphonique et des plages horaires dédiées du lundi au vendredi, l'équipe d'élèves-avocats et de bénévoles (anciens magistrats, avocats, juristes), coordonnée par Bénédicte Baudouin-Geiger répond à près d'une trentaine de signalements chaque mois. Manquements à la probité, corruption : des spécialistes tentent au quotidien d'apporter de l'information juridique utile sur l'état du droit et de la jurisprudence aux citoyens qui les contactent.

En défendant la liberté d'informer et en protégeant ceux qui œuvrent pour l'intérêt général

Les révélations des Luxleaks ont attiré l'attention du public sur la question de l'évitement fiscal pratiqué par les grandes sociétés et ont ouvert la voie à des initiatives du gouvernement luxembourgeois, de la Commission européenne, de l'OCDE et du G20 en faveur d'une plus grande transparence fiscale. Lors de la décision en appel le 15 mars 2017, Transparency France joignait une fois de plus le Comité de solidarité avec les inculpés du procès dit «LuxLeaks» et s'exprimait pour regretter la condamnation d'Antoine Deltour et de Raphaël Halet.

“ La liberté de dire la vérité est un pilier essentiel de notre démocratie : elle demande toujours du courage. Nous devons à Antoine Deltour et Raphael Halet, d'avoir révélé l'ampleur de l'optimisation fiscale (1000 milliard pour l'Europe) au détriment de nos services publics. Ce verdict souligne l'ardente nécessité d'un statut européen, sinon international, pour protéger les lanceurs d'alerte, œuvrant pour l'intérêt général. „

Nicole-Marie Meyer,

Responsable de l'alerte éthique
Transparency France

LE CENTRE D'ASSISTANCE JURIDIQUE



670
SIGNALEMENTS REÇUS
ENTRE JUILLET 2014 ET
DÉCEMBRE 2017



100%
DES SIGNALEMENTS
REÇUS ONT ÉTÉ
ANALYSÉS



260
SIGNALEMENTS
ONT BÉNÉFICIÉ D'UN APPUI DE
TRANSPARENCY FRANCE

Transparency France a également alerté les autorités sur l'état de santé de Mustapha Adib, prix de l'intégrité en 2000, ex-capitaine de l'armée marocaine qui avait dénoncé un système de corruption et les représailles dont il était victime, alors qu'il poursuivait une grève de la faim devant le Palais de l'Élysée en mai 2017.

En participant à des actions en justice

En 2017, Transparency France a renouvelé son agrément délivré par le ministère de la Justice au titre de l'**article 2-23 du code de procédure pénale**¹⁰, qui lui permet de se constituer partie civile dans le cadre de procédures pénales emblématiques comme, par exemple, l'affaire des Biens Mal Acquis. A ce jour, Transparency France s'est constituée partie civile dans près d'une dizaine de dossiers.

Si cette possibilité nous est offerte, cette décision est toujours mûrement réfléchiée, discutée et validée par notre groupe d'experts juridiques et par notre Conseil d'administration, qui s'appuie sur les critères suivants : disposer de pièces probantes et de sources fiables, des moyens nécessaires pour engager une action et suivre la procédure jusqu'à son terme, d'un avocat pénaliste membre et expérimenté prêt à représenter l'association en pro bono, apporter une valeur-ajoutée dans le dossier et s'assurer que l'exemplarité du contentieux puisse répondre à une stratégie de plaidoyer, afin que les avancées obtenues sur une affaire spécifique puissent servir utilement et plus largement tous ceux qui sont exposés à des cas similaires.

En 2017, le conseil d'administration a donné son accord pour porter plainte sur deux dossiers concernant des délits de prise illégale d'intérêt et de favoritisme.

¹⁰<https://www.legifrance.gouv.fr/eli/arrete/2017/10/12/JUSD1728107A/jo>



03

**FAIRE PROGRESSER
LES ACTEURS
ÉCONOMIQUES**

EN MATIÈRE DE LUTTE CONTRE LA CORRUPTION, LA FRANCE AVAIT ÉTÉ PENDANT DES ANNÉES TRÈS ÉLOIGNÉE DES MEILLEURS STANDARDS INTERNATIONAUX. TRANSPARENCY FRANCE AVAIT SOULIGNÉ POSITIVEMENT LE RENFORCEMENT DU CADRE LÉGAL FRANÇAIS DÈS 2013 ET LA CRÉATION D'INSTITUTIONS TELLES QUE LE PARQUET NATIONAL FINANCIER OU LA HAUTE AUTORITÉ POUR LA TRANSPARENCE DE LA VIE PUBLIQUE, QUI PERMETTENT À LA FRANCE, AVEC L'ADOPTION DE LA LOI SAPIN II LE 9 DÉCEMBRE 2016, DE SE HISSER AU NIVEAU DES AUTRES GRANDES DÉMOCRATIES. POUR TRADUIRE CES CHANGEMENTS DANS LES PRATIQUES, TRANSPARENCY A ACCOMPAGNÉ LES ENTREPRISES TOUT AU LONG DE L'ANNÉE 2017.

«ETES-VOUS SAPIN 2 COMPLIANT ? »

Suite à l'adoption de la loi dite Sapin 2 en décembre 2016, l'organisation a pris soin d'accompagner à chaque étape les entreprises dans la mise en conformité avec la nouvelle législation. A travers un guide qui s'appuie sur les Business principles for countering bribery développés

par Transparency International et régulièrement enrichis depuis 2004, l'ONG a décliné chacune des nouvelles obligations qui s'imposent aux entreprises, privilégiant une approche pragmatique, ancrée dans la réalité de la vie économique.

“ La mise en place d'un dispositif anticorruption est la matérialisation, sous la forme de politiques et de procédures, de l'engagement des dirigeants d'une entreprise d'élever à un haut niveau les principes de responsabilité et d'intégrité dans leur entreprise. Pour que le dispositif soit efficace, il faut le faire vivre.„

Marc-André Feffer,

Président de
Transparency France

Aux éléments pratiques du guide, 5 formations anticorruption de près de quatre heures chacune ont été dispensées par le responsable « intégrité du secteur privé » en binôme avec des administrateurs.

Les membres du Forum des Entreprises Engagées (FEE) ont participé à 4 réunions thématiques organisées par Transparency France en 2017. Ces rendez-vous utiles ont permis de clarifier les éventuelles zones d'ombre de la loi Sapin 2 sur le lobbying ou l'alerte éthique, de décliner la nouvelle réglementation en discussions très opérationnelles et de construire des outils pratiques comme une grille de 80 questions permettant d'autoévaluer la qualité de son dispositif interne de remontée des alertes.

2017 marque aussi la fin d'un partenariat stratégique engagé avec SNCF depuis 2014 qui a permis à l'association d'accompagner le groupe public ferroviaire sur ses politiques d'intégrité et de transparence. Parmi les sujets abordés: la politique générale d'ouverture des données, l'exemplarité des dirigeants, le renforcement des dispositifs de protection des lanceurs d'alerte, ou encore la gestion des conflits d'intérêts. Au cours de ces trois années d'accompagnement, SNCF a suivi l'essentiel des recommandations de Transparency International France, contribuant ainsi à renforcer ses dispositifs internes en matière d'intégrité et transparence.

Les entreprises membres de Transparency France ont aussi participé à des rendez-vous de suivi individuels durant lesquels elles ont pu échanger avec l'association sur leurs politiques d'intégrité et les axes d'amélioration.

FAVORISER LES COOPÉRATIONS INTERNATIONALES

Alors que les acteurs économiques à qui nous nous adressons ont des opérations à l'échelle mondiale qui nécessitent une vigilance accrue, dans des contextes juridiques, culturels et politiques diversifiés, il est important d'associer l'ensemble des pays dans lesquels notre mouvement international est présent à un programme

de gouvernance mondiale. C'est dans cette lignée que nos sections nationales ont renforcé leur coopération ces dernières années, participent à l'élaboration de directives internationales et interviennent lors de rencontres internationales à l'initiative de l'OCDE, l'ONU ou encore du FMI.

6 manières pour l'entreprise de montrer l'exemple #ODD16 :

1. En étant transparent, en opérant avec intégrité et responsabilité dans toutes les opérations.
2. En rendant public le programme anticorruption et en opérant un suivi régulier couvrant toutes les opérations et celles des filiales.
3. En publiant pays par pays les données fiscales et économiques, pour chaque pays et juridiction où elle opère. Cela ne fait que renforcer la confiance dans l'entreprise, mais aussi dissuader l'extorsion.
4. En dressant la liste des véritables bénéficiaires effectifs de l'entreprise et des filiales, et en promouvant auprès des gouvernements l'établissement de registres publics des bénéficiaires effectifs.
5. En soutenant les réformes pour une meilleure gouvernance dans toutes les institutions de l'État à tous les niveaux, y compris au niveau local, afin de s'assurer qu'elles fonctionnent bien et dans l'intérêt commun.
6. En initiant et en soutenant l'action collective des organisations de la société civile, des institutions académiques et des gouvernements, les entreprises peuvent multiplier leur capacité d'action.

“Les ODD* sont une formidable opportunité pour le secteur des affaires de reconsidérer sa création de valeur et sa contribution à un monde plus équitable, plus sûr et plus pacifique. C’est aussi une opportunité pour redonner confiance aux citoyens dans les gouvernements et le secteur privé.,,

Huguette Labelle,

Ancienne Présidente de
Transparency International

Lors de la rencontre organisée par le FMI en octobre 2017 à Washington¹², Transparency International a remis des propositions concrètes à Christine Lagarde, qui a publiquement remercié l’organisation. Alors que le FMI

publiera une nouvelle série d’orientations en matière de gouvernance pour les pays auxquels il prête de l’argent, et ce pour la première fois depuis 1997, l’ONG souhaite que ces mesures comprennent deux clauses anti-corruption.

* Objectifs de Développement Durable mis en place par le Programme des Nations Unies pour le Développement : <http://www.undp.org/content/undp/fr/home/sustainable-development-goals.html>

¹²https://www.transparency.org/news/feature/how_the_imf_can_have_real_impact_on_fighting_corruption



04

S'INSCRIRE DANS
UNE DYNAMIQUE
EUROPEENNE

L'ENGAGEMENT DE L'EUROPE SUR LES QUESTIONS DE GOUVERNANCE, D'ÉTHIQUE ET DE LUTTE CONTRE LA CORRUPTION - AVEC LES ÉTATS MEMBRES, LES PAYS CANDIDATS À L'ADHÉSION OU LE RESTE DU MONDE – EST ESSENTIEL POUR ADOPTER, ENCOURAGER ET HARMONISER LES RÉFORMES INSTITUTIONNELLES ET LÉGISLATIVES NÉCESSAIRES ET GARANTIR LA PROTECTION DES DROITS ET DES LIBERTÉS DE TOUS. INDIVIDUELLEMENT OU COLLECTIVEMENT, LES SECTIONS EUROPÉENNES DE TRANSPARENCY INTERNATIONAL SE MOBILISENT POUR INSCRIRE LEURS RECOMMANDATIONS À L'AGENDA POLITIQUE DU PARLEMENT ET DE LA COMMISSION MAIS AUSSI POUR ALERTER SUR LES MENACES QUI PÈSENT SUR LA SOCIÉTÉ CIVILE DANS LES PAYS DANS LESQUELS L'ONG POUSSE SON AGENDA ANTICORRUPTION.

PORTER LA VOIX DE LA FRANCE AUPRÈS DES INSTITUTIONS EUROPÉENNES

L'alerte éthique

Si en 2016 la France entre dans le peloton de tête mondial avec une loi de protection globale des lanceurs d'alerte, harmoniser la législation européenne est indispensable pour éviter la condamnation des lanceurs d'alerte, en particulier dans les affaires transfrontalières comme celle de Luxleaks. Transparency France a donc participé à une consultation publique européenne (5707 réponses dont 99,4% de réponses en faveur d'une protection européenne des lanceurs d'alerte), aux auditions auprès des rapporteurs, à un séminaire de travail de la Commission

à Bruxelles et contribué à un nouveau guide comparatif « A best practice guide for whistleblowing legislation », qui actualise les 30 principes directeurs de l'ONG à l'aune des meilleures pratiques européennes et mondiales. Suite aux consultations de la députée européenne Virginie Rozière et au travail de plaidoyer, son rapport d'initiative adopté le 24 octobre 2017 est désormais un corpus théorique de référence qui pourra inspirer utilement les travaux de la Commission en 2018.

La transparence et la publicité des données fiscales des entreprises multinationales

Afin de donner les moyens aux citoyens, journalistes, investisseurs, et décideurs politiques d'évaluer les stratégies fiscales et la responsabilité des entreprises, ainsi que leur niveau de contribution à la société dans laquelle elles évoluent, Transparency France a interpellé les eurodéputés français sur la Directive sur les droits des

actionnaires afin qu'ils adoptent un reporting pays par pays public consistant et complet. L'ONG est soutenue par près de 350 000 citoyens qui ont demandé à leurs gouvernements de mettre en oeuvre une obligation pour les grandes entreprises de publier les pays où elles exercent leurs activités et où elles paient des impôts.

L'encadrement du lobbying

Alors que le lobbying joue un rôle croissant dans l'élaboration de la décision publique en France comme auprès des institutions européennes, Transparency France a formulé des recommandations sur la réforme du registre européen des représentants d'intérêts, visant notamment à ce que celui-ci soit étendu au Conseil et

à ce que l'inscription au registre devienne obligatoire avant de pouvoir rencontrer des responsables publics. La création de ce registre faisait partie des propositions de la Commission Juncker pour rendre l'Union Européenne plus démocratique.

S'INSCRIRE DANS UN PLAIDOYER COLLECTIF

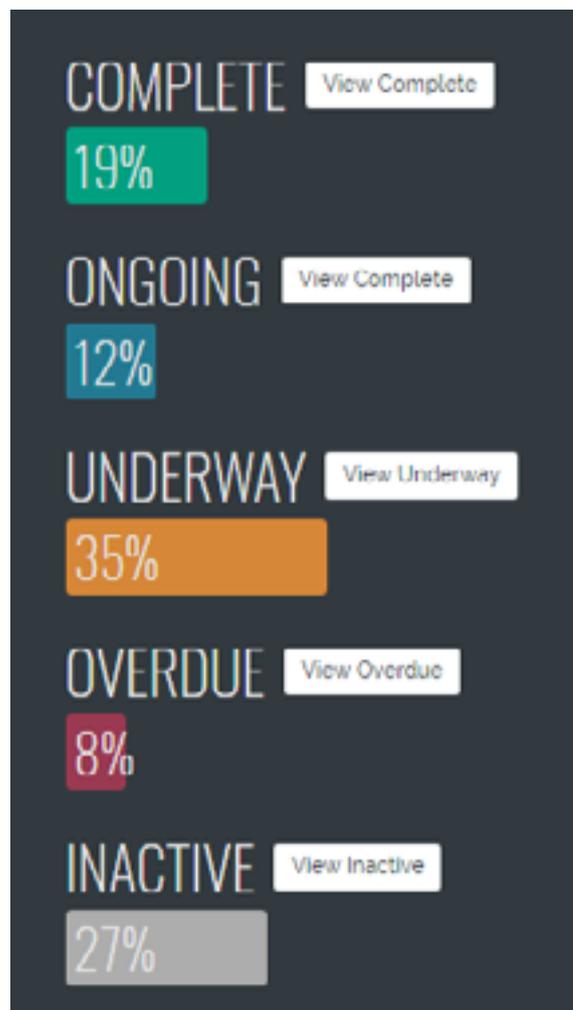
Des rapports d'étape, des recommandations et des évaluations à l'échelle internationale

Dans le rapport « Under the shell : Ending Money Laundering in Europe¹⁴ » auquel Transparency France a contribué, l'ONG évalue le cadre national de lutte contre le blanchiment d'argent dans six pays européens: République tchèque, Italie, Luxembourg, Pays-Bas, Portugal et Slovaquie. Le rapport met l'accent sur la nécessaire transparence des bénéficiaires effectifs, un aspect clé de la lutte contre le blanchiment d'argent et le secret d'entreprise. Comme le révélaient les Panama Papers en 2016, les règles actuelles et les normes internationales doivent être renforcées pour faire la transparence sur les origines des sommes et des biens acquis et empêcher la dissimulation de l'identité de la personne qui les détient ou les contrôle.

Dans le rapport « Tainted Treasures : Money laundering risks in luxury markets », l'ONG examine le risque que des biens et des actifs de luxe soient utilisés pour blanchir le produit de la corruption, notamment dans le monde de l'art et les marchés des superyachts, des pierres précieuses et des bijoux, des vêtements et accessoires haut de gamme et de l'immobilier. Le dossier des biens mal acquis et en particulier l'enquête menée sur le patrimoine accumulé en France par Teodorin Obiang en est un exemple flagrant. Transparency International formule des recommandations pour étendre les procédures anti blanchiment au marché des produits de luxe, comme cela a été fait pour l'immobilier.

¹⁴https://transparency-france.org/wp-content/uploads/2017/04/2017_TaintedTreasures_EN.pdf

En mai 2016, 43 gouvernements et six organisations internationales avaient pris 648 engagements lors du Sommet mondiale contre la corruption à Londres. En septembre 2017, Transparency France a fait le point¹⁵ sur les engagements du gouvernement français : avec 19% mesures estimées complètes, et 47% en cours de réalisation, l'évaluation était globalement positive. Des progrès sont toutefois encore attendus sur la restitution des avoirs ou les sanctions contre les intermédiaires qui facilitent l'évasion fiscale



Etat des lieux des engagements pris par gouvernement français au sommet mondiale contre la corruption en 2016.

Des campagnes de mobilisation et des interventions qui nourrissent les débats européens

Une enquête¹⁶ menée grâce au partenariat entre le consortium de journalistes (OCCRP)¹⁷ et Transparency International a révélé l'existence d'un système complexe et opaque de blanchiment de fonds azéris : plus de 16 000 transactions, passées pour un montant total de 2,9 milliards de dollars, auraient servi à influencer les activités et les votes de hauts responsables publics siégeant notamment à l'Assemblée Parlementaire du Conseil de l'Europe. Dès janvier 2017, Transparency international France et 5 autres sections européennes avaient interpellé les membres de l'Assemblée parlementaire du Conseil de l'Europe : Thorbjørn Jagland, Secrétaire général, Ioannis Kasoulides, Président du Comité des ministres, M. Pedro Agramunt Font de Mora, Président ainsi que les parlementaires français (M. Pozzo Di Borgo et M. Rudy Salle) siégeant à l'Assemblée. Dans sa réponse à Transparency, M. Pedro Agramunt¹⁸ s'était engagé à

prendre des mesures pour réformer l'Assemblée et une enquête a été ouverte sur les soupçons de corruption relevés.

Enfin, à l'occasion d'une conférence européenne organisée au Parlement par Transparency International EU - « The corridors of power: Where money meets politics¹⁹ », notre ONG a partagé son analyse des enjeux d'éthique en politique aux côtés de nombreux décideurs politiques, fonctionnaires européens, et représentants d'organisations internationales comme l'OCDE et le PNUD. Corruption politique, éthique parlementaire, transparence des lobbies et financement des partis et des campagnes électorales : cet événement a permis de faire un état des lieux des bonnes pratiques à l'international et des évolutions législatives encore attendues.

¹⁵<https://www.anticorruptionpledgetracker.com/country/france?scroll=515#info>

¹⁶<https://www.occrp.org/en/azerbaijanlaundromat/>

¹⁷<https://www.occrp.org/en/>

¹⁸<https://transparency-france.org/wp-content/uploads/2017/09/de-Swardt-Transparency-Int-letter-of-27-January-2017.pdf>

¹⁹<http://transparency.eu/wp-content/uploads/2017/12/TIE-05-12-Conference-programme.pdf>

The corridors of power: Where money meets politics



Global conference
6-7 December 2017
Brussels, Belgium

Conférence européenne organisée au Parlement par Transparency International EU :
« The corridors of power: Where money meets politics¹⁹ »



05 FOCUS BIENS MAL ACQUIS

2017, C'EST LA TENUE D'UN PROCÈS TRÈS ATTENDU, CELUI QUI OPPOSE TRANSPARENCY FRANCE À TEODORIN NGUEMA OBIANG MANGUE, VICE-PRÉSIDENT DE GUINÉE-ÉQUATORIALE, DEPUIS PRÈS DE 10 ANS. CE DIRIGEANT POLITIQUE, FILS DU PRÉSIDENT EN PLACE DEPUIS 40 ANS, EST POURSUIVI POUR S'ÊTRE CONSTITUÉ UN PATRIMOINE CONSIDÉRABLE EN FRANCE AVEC DE L'ARGENT PUBLIC DÉTOURNÉ. HISTORIQUES, LA TENUE DE CE PREMIER PROCÈS DES « BIENS MAL ACQUIS », MAIS AUSSI LA DÉCISION RENDUE LE 27 OCTOBRE PAR LE TRIBUNAL CORRECTIONNEL DE PARIS.

10 années de persévérance et de détermination

Suite à la publication d'un rapport du CCFD Terre Solidaire en 2007 « Biens mal acquis profitent trop souvent. La fortune des dictateurs et les complaisances occidentales », Transparency France avec le soutien et la détermination de son avocat Maître William Bourdon, s'est engagée dans un rude combat judiciaire. L'ONG a obtenu non seulement l'ouverture d'une instruction en se constituant partie civile mais son action a permis également de faire évoluer la jurisprudence française²⁰. Malgré les moyens considérables déployés par la défense et les nombreuses tentatives pour annuler ou paralyser la procédure, un procès s'est tenu à Paris sur près de 3 semaines.

Une décision historique

Après 3 semaines d'audience, le tribunal correctionnel de Paris a rendu sa décision : le Vice-Président de Guinée-Equatoriale et fils du Président actuel a été condamné à 3 ans de prison avec sursis, 30 millions d'euros d'amende avec sursis et à la confiscation intégrale de ses biens saisis sur le territoire français, d'une valeur estimée à 150 millions d'euros. Un appel a été formé. Si ce procès marque bien une étape majeure dans la lutte contre l'impunité, un long chemin reste en revanche à parcourir sur les mécanismes de restitution aux populations victimes des avoirs détournés. Dès le départ, l'engagement de Transparency France dans l'affaire dite des « biens mal

Grâce au soutien de nombreux citoyens à travers une action de crowdfunding inédite²¹, Transparency France a pu organiser le déplacement de plusieurs témoins internationaux. Venus apporter un éclairage indispensable sur les conséquences concrètes et dramatiques de la grande corruption, leur courage malgré un climat oppressant ainsi que les témoignages de solidarité de nombreuses organisations de la société civile, militants des Droits de l'Homme, journalistes à travers le monde et particulièrement sur le continent africain ont contribué de manière essentielle au bon déroulement de ce procès.

acquis » poursuivait deux objectifs : faire que la France ne soit plus un abri et un lieu de blanchiment pour l'argent issu de la corruption et identifier des solutions concrètes pour que l'argent, s'il était confisqué, soit restitué aux populations victimes. Aujourd'hui, les lois françaises ne garantissent en rien que les avoirs confisqués puissent être restitués aux populations à qui ils appartiennent. C'est pourquoi, au-delà de sa bataille judiciaire, Transparency International France appelle à faire évoluer la législation, ce que le tribunal, dans la décision n'a pas manqué de rappeler.

“ Le régime français des peines de confiscation devrait être amené à évoluer en vue de l'adoption d'un cadre adapté à la restitution des avoirs illicites. „

Le Tribunal correctionnel de Paris

dans sa décision du 27 octobre 2017

²⁰Depuis 2013, la loi reconnaît l'intérêt à agir en justice des associations de lutte contre la corruption.

²¹<https://www.wejustice.com/causes/bien-mal-acquis-ne-profitent-jamais>

LA RESTITUTION DES AVOIRS

**“ Alors que la France
avait activement plaidé,
il y a 14 ans, pour
que la question de la
restitution des avoirs
illicites soit inscrite
dans la Convention des
Nations Unies contre la
Corruption, il est grand
temps de mettre en
œuvre cet engagement.,,**

**Marc-André
Feffer,**

Président de
Transparency France

Pour combler cette lacune, Transparency International France propose l'introduction d'un dispositif d'affectation de l'argent détourné aux populations spoliées. Notre ONG a publié un rapport inédit et a détaillé ce dispositif lors d'une conférence à l'Assemblée Nationale le 23 novembre²².

A travers deux tables rondes invitant des experts internationaux, le colloque a permis de présenter les enjeux et les précédents en matière de restitution des avoirs détournés avant de discuter de la proposition de Transparency International France en la matière.



Conférence du 23 novembre 2017 à l'Assemblée nationale

²²https://transparency-france.org/wp-content/uploads/2018/01/Actes-colloque-restitution-avoirs_VF.pdf



Atelier de travail du 23 novembre 2017 autour de la restitution des avoirs, réunissant différentes sections du mouvement.

QUELQUES CHIFFRES



**12.722€
COLLECTÉS**

pour faire venir des témoins internationaux, régler des frais de justice, publier un rapport inédit sur la restitution des avoirs, et organiser un colloque pour présenter notre proposition de loi.



**186
PERSONNES ONT
CONTRIBUÉ À LA
CAMPAGNE DE
CROWDFUNDING**

De nombreuses sections de Transparency International travaillent sur la question de la restitution des avoirs. Il a semblé évident de les inviter à Paris en marge du procès, pour réfléchir ensemble à des modalités de coopération. C'est ainsi que Transparency France a lancé une invitation à ses associations sœurs qui a permis aux collègues moldaves, russes, suisses, tunisiens, anglais ou encore ukrainiens ainsi que les collègues référents au sein du Secrétariat International, de partager leurs projets en cours, d'apprendre des expériences - succès comme échecs - de chacun et d'explorer des avenues pour le travail en commun.

Premier atelier de ce type au sein du mouvement international, il a permis de créer les conditions d'échanges productifs sur le sujet dans le futur, d'élaborer les premières stratégies communes et d'envisager des actions conjointes. Prochaine étape : le partage d'expérience sur les modalités de restitution, la mise en commun des bonnes pratiques en la matière et la diffusion de notre plaidoyer à l'international.

Concernant les volets gabonais et congolais du dossier des Biens Mal Acquis, les instructions continuent de progresser.



06 À L'INTERNATIONAL

AVEC PRÈS DE 120 SECTIONS À TRAVERS LE MONDE ET UN SECRÉTARIAT BASÉ À BERLIN, LE RÉSEAU MONDIAL DANS LEQUEL NOTRE SECTION FRANÇAISE S'INSCRIT LUI PERMET DE BÉNÉFICIER DE RELAIS PUISSANTS AUPRÈS D'AUTRES INSTITUTIONS ET PLATEFORMES INTERNATIONALES (G20, OCDE, UNCAC...), MAIS AUSSI DE FAIRE AVANCER LES CAUSES AU NIVEAU NATIONAL EN S'INSPIRANT DES MEILLEURES PRATIQUES DÉVELOPPÉES AILLEURS. CES NOMBREUSES INTERACTIONS NOUS PERMETTENT AUSSI D'ÊTRE MIEUX INFORMÉS SUR L'ÉTAT DE LA LUTTE ANTICORRUPTION : SI LES CITOYENS SONT DE PLUS EN PLUS MOBILISÉS, LA SITUATION MONDIALE N'EN DEMEURE PAS MOINS PRÉOCCUPANTE.

UNE SOCIÉTÉ CIVILE FRAGILISÉE DANS DE NOMBREUX PAYS

L'Indice de perception de la corruption 2017 de Transparency International, qui classe 180 pays et territoires selon leurs niveaux perçus de corruption au sein du secteur public, a permis de mettre en avant l'ampleur du fardeau que représente la corruption dans plus des

deux-tiers des pays du monde. Malgré une plus grande mobilisation citoyenne contre la corruption à travers le monde, la plupart des pays progressent trop lentement, et nombreux sont ceux qui n'ont fait que peu ou pas de progrès au cours des six dernières années.



En examinant de plus près les rapports qui existent entre les niveaux de corruption, la défense des libertés de journalistes, et l'engagement de la société civile, il apparaît que la répression exercée contre les ONG et les médias est associée à des degrés élevés de perception de la corruption dans ces différents pays.

Le Brésil, par exemple, qui affiche la note de 37 à l'indice de cette année, a été témoin de l'assassinat de 20 journalistes au cours des six dernières années. Ciblés pour leurs enquêtes, notamment sur des phénomènes

de corruption au sein d'administrations locales et sur la criminalité liée au trafic de stupéfiants, les journalistes sur place au Brésil risquent chaque jour leur vie par le simple fait d'exercer leur métier.

La Hongrie, quant à elle, a vu son indice tomber de 10 points ces six dernières années, passant de 55 en 2012 à 45 en 2017. Elle représente l'un des exemples les plus alarmants de la réduction de la liberté d'action de la société civile en Europe de l'Est.

“ Aucun activiste ou journaliste ne devrait craindre pour sa vie lorsqu’il dénonce la corruption. Vu les mesures de répression qui sont actuellement exercées partout dans le monde contre la société civile et les médias, nous devons faire plus pour protéger ceux qui s’expriment ouvertement.,,

**Patricia
Moreira,**

Directrice de
Transparency International

UNE ORGANISATION MONDIALE DYNAMIQUE ET RENOUVELÉE POUR COMBATTRE EFFICACEMENT CE FLÉAU

Une nouvelle présidence

Lors de la réunion annuelle des membres de Transparency International le 15 octobre 2017, Delia Ferreira Rubio a été élue présidente et Rueben Lifuka a été élu vice-président, ainsi que sept nouveaux membres du conseil d’administration.

Ferreira Rubio et Lifuka ont tous deux siégé au conseil d’administration international de 2008 à 2014 et ont tous deux fait partie des sections nationales de Transparency International dans leurs pays respectifs.

Ferreira Rubio est originaire d’Argentine et a été l’ancienne présidente du chapitre argentin de Transparency International, Poder Ciudadano. Lifuka est originaire de Zambie et a été président de Transparency International Zambia de 2007 à 2012 et réélu en 2017. Les

biographies complètes de tous les membres du conseil d’administration de Transparency International peuvent être trouvées [ici](#)²³.

L’assemblée générale annuelle de Transparency International est l’occasion chaque année d’échanger, se rencontrer et découvrir sur plusieurs jours la diversité des projets portés par les nombreuses sections nationales présentes. Notre organisation n’a pas manqué de rappeler les combats qu’elle a porté tout au long de l’année : protection des lanceurs d’alerte, éthique de la vie publique ou encore lutte contre la corruption transnationale et l’enjeu de la restitution des avoirs dans le dossier des Biens Mal Acquis par la voix de notre porte-parole : Bernard Soulage.

²³https://www.transparency.org/whoweare/organisation/board_members/5

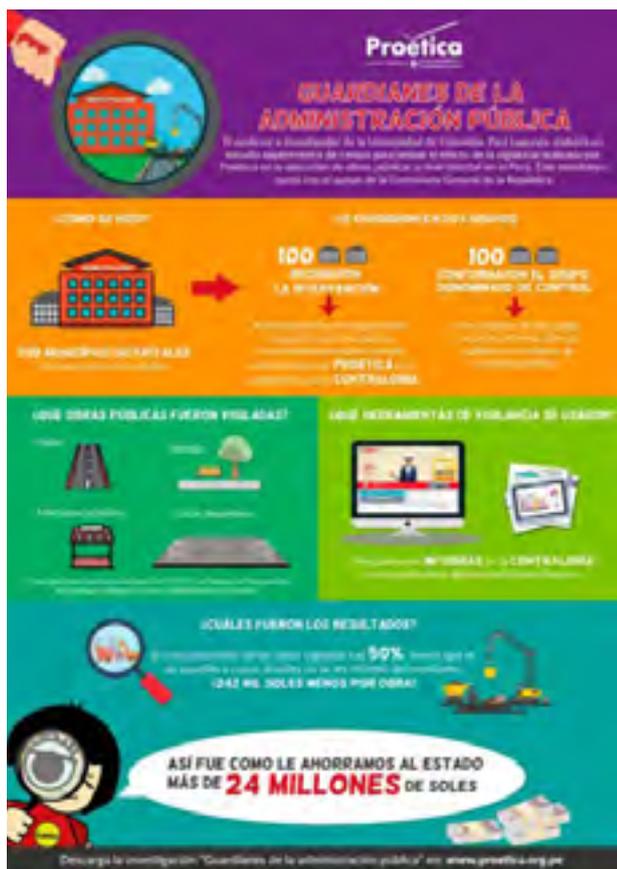
Un réseau mondial animé par une vision commune

S'appuyant sur un large réseau de militants convaincus et courageux, animés par une même vision : un monde dans lequel les États, les entreprises, la société civile et les individus dans leur quotidien seraient épargnés par la corruption sous toutes ses formes, notre association

a participé et soutenu l'organisation de manifestations internationales, elle a aussi été témoin des nombreuses réalisations de ses associations sœurs, en voici quelques-unes :

LE COUT DE LA CORRUPTION - PEROU

Après deux ans d'une expérience de terrain sur les effets de l'audit social sur la livraison de travaux publics au Pérou, la section péruvienne publie des résultats encourageants ! « Nous sommes en mesure de chiffrer les gains économiques d'un contrôle citoyen indépendant : ces projets ont coûté en moyenne 50% de moins que des projets similaires ne bénéficiant pas du même suivi (étude centrée sur 200 chantiers de travaux publics mis en œuvre par les gouvernements locaux) » explique Samuel Rotta, de Lima. Après intervention de la section péruvienne de Transparency International, une économie d'au moins 8 millions de dollars US a été réalisée au profit du gouvernement péruvien²⁴.



Infographie publiée par la section péruvienne.

REALISATION ET RESPONSABILITE

- GRANDE-BRETAGNE

Transparency International UK a tenu en décembre 2017 sa conférence annuelle sur la corruption, prononcée cette année par David Cameron, ancien Premier ministre britannique. M. Cameron, qui a accueilli en 2016 un sommet international de lutte contre la corruption à Londres, a rendu hommage au travail de Transparency International. Selon lui, la compréhension du phénomène de corruption est « largement due au travail accompli par ses sections dans le monde entier. C'est à la fois un grand accomplissement et une grande responsabilité²⁵. » .

L'EXPLOITATION MINIERE POUR LE DEVELOPPEMENT DURABLE - AUSTRALIE

20 sections de Transparency International implantées dans des pays riches en ressources naturelles ont conduit des évaluations sur les risques de corruption dans les processus d'attribution des titres miniers dans le cadre du programme Mining for Sustainable Development (M4SD). Tout au long de l'année 2017, des collègues du monde entier se sont réunis pour des ateliers et des conférences internationales; ont ouvert un dialogue constructif avec le gouvernement, l'industrie et la société civile et ont travaillé activement pour s'assurer que la recherche et les évaluations étaient valides et significatives. Un pas de plus vers la lutte contre la corruption dans l'industrie minière !²⁶

JOURNEE ANTI-CORRUPTION - BANGLADESH

En 2017, le gouvernement du Bangladesh a décidé de célébrer officiellement la Journée Internationale de Lutte contre la Corruption (IACD), une première parmi les États membres de l'ONU qui affiche ainsi clairement et publiquement sa volonté politique de lutter contre la corruption. Dr. Iftekharuzzaman, Directeur exécutif de TI Bangladesh, revient sur cette nouvelle dans une interview publiée dans le Daily Star en anglais, et que le lien vers un clip de 60 secondes²⁷ qui a été diffusé sur l'ensemble des chaînes nationales, abordant les problématiques d'intégrité liées au recrutement à l'occasion de la journée internationale en 2017.»

²⁴<https://www.theigc.org/project/delegates-of-accountability-a-field-experiment-on-corruption-in-public-works/>

²⁵<https://www.facebook.com/transparencyyuk/posts/1861533127193379>

²⁶<http://transparency.org.au/our-work/mining-for-sustainable-development/combating-corruption-mining-approvals-global-report/>

²⁷<https://www.youtube.com/watch?v=OZqUsizv138&feature=youtu.be>



L'équipe presque au complet pour accueillir Delia Ferreira Rubio, Présidente de Transparency International.

07 VIE DE L'ASSOCIATION

DE LA RELECTURE DE DOCUMENTS À LA RÉDACTION DE FICHES PRATIQUES, L'ASSOCIATION BÉNÉFICIE CHAQUE ANNÉE DE LA GRANDE DISPONIBILITÉ ET DE LA QUALITÉ DE L'EXPERTISE DE SES MEMBRES SUR DE NOMBREUX SUJETS. AVEC PRÈS DE 3465 HEURES CONSACRÉES PAR LES BÉNÉVOLES AUX PROJETS DE L'ASSOCIATION, CETTE CONTRIBUTION BÉNÉVOLE EST ESSENTIELLE. C'EST POURQUOI L'ASSOCIATION A LANCÉ DÈS 2016, SUITE À UNE GRANDE CONSULTATION AUPRÈS DE SON RÉSEAU D'ADHÉRENTS, UN TRAVAIL DE FOND POUR RENFORCER LA FRÉQUENCE ET LA QUALITÉ DES INTERACTIONS.

QUELQUES CHIFFRES



54%
DE HAUSSE DU NOMBRE
D'ADHÉRENTS



66%
DE HAUSSE DU TAUX DE
RENOUVELLEMENT DES
ADHÉSIONS EN 2017



3
RÉUNIONS
MEMBRES
ORGANISÉES
EN 2017

REVITALISER LE PROGRAMME D'ADHÉSION

Un groupe de travail composé de membres, d'administrateurs et de permanents met en œuvre des pistes d'action concrètes pour revitaliser le programme d'adhésion. Preuve de l'efficacité des actions mises en œuvre, le nombre d'adhérents a augmenté de 54% en 2017. Notre volonté ? Développer la légitimité et la notoriété de l'association mais aussi améliorer l'impact de notre plaidoyer grâce à un réseau de membres, prompt à diffuser et relayer nos campagnes de mobilisation auprès du plus grand nombre.

Pour améliorer le processus d'adhésion, nous avons raccourci les délais entre les demandes exprimées et la finalisation de l'adhésion grâce à un formulaire en ligne et des rendez-vous téléphoniques avec le référent-adhérents. Lors de l'Assemblée générale extraordinaire en mai 2017, les adhérents ont confirmé cette dynamique : désormais les demandes sont directement confirmées par email, le Conseil d'administration n'a donc plus l'obligation de se prononcer sur toutes les demandes d'adhésion.

Pour mieux coordonner les besoins en bénévolat, l'association fait des envois réguliers de fiches bénévoles par email et le référent-adhérents met en relation lorsque besoin les membres avec les personnes concernées au sein de l'équipe permanente et du CA.

Pour renforcer les interactions, des temps d'échanges sont régulièrement organisés (3 réunions des membres en 2017). Ces réunions permettent de faire un point sur l'actualité en termes de plaidoyer et de vie de l'association, de présenter les opportunités bénévoles et de permettre un temps d'échange informel.

Pour mieux communiquer sur la vie de l'association, nous publions non seulement une newsletter mensuelle, mais aussi des éléments plus détaillés sur certains projets phares ou positionnements de l'association : dans le cadre du procès des Bien Mal Acquis, des éclairages sur la protection des lanceurs d'alerte, ou le verrou de Bercy...

Avec des résultats très encourageants, l'ONG poursuit sa dynamique d'amélioration de ses procédures et ses communications pour répondre au mieux aux attentes de ses membres et leur offrir des contenus utiles.

Concernant les personnes morales, 34 entreprises, associations et institutions diverses ont souscrit en 2017 une adhésion à Transparency France (la liste complète est disponible sur notre site Internet²⁸). Ce nombre est stable par rapport à 2016. Parmi les nouvelles adhésions, nous pouvons notamment souligner : Eurocompliance, ainsi que le FIR (Forum pour l'Investissement Responsable), l'occasion d'encourager des collaborations plus étroites sur des thèmes communs : transparence des acteurs économiques, lutte contre la corruption, lobbying responsable ou évitement fiscal.

²⁸<https://transparency-france.org/forum-entreprises-engagees/>



QUELQUES CHIFFRES



69%
DE PARTICIPATION
POUR LE CONSEIL



77%
DE PARTICIPATION
POUR LE BUREAU



9
RÉUNIONS
DU CONSEIL
D'ADMINISTRATION

NOTRE GOUVERNANCE

Le Conseil d'administration tout comme le Bureau se sont réunis 9 fois en 2017, dont une fois en séminaire stratégique.

L'association peut compter sur des administrateurs particulièrement mobilisés. La fréquence des réunions et les taux de participation, qui peuvent sembler élevés pour une association, témoignent du fort engagement de nos administrateurs dans les travaux de Transparency France. En mai 2017, l'Assemblée générale a permis de présenter les axes stratégiques de Transparency France (accompagnement des acteurs publics et privés notamment suite à l'adoption de la loi dite Sapin 2, plaidoyer sur la transparence de la vie publique dans le cadre des élections présidentielles et législatives, mais aussi suivi des grands procès sur lesquels l'association est partie civile, notamment les Biens Mal Acquis) et de valider la proposition du conseil d'élire Sylvette Toche et Marc-André Feffer, administrateurs de l'association. Le conseil s'est ensuite réuni pour élire à l'unanimité Marc-André Feffer, Président de Transparency France, en remplacement de Daniel Lebègue. L'association peut aussi compter sur plusieurs personnalités de grande qualité réunie au sein d'un Haut conseil qui témoignent régulièrement leur attachement et intérêt pour notre organisation.

Notre transparence

La régulation du lobbying, et plus généralement la recherche de plus grande transparence des acteurs politiques, économiques, sociaux, est une tendance globale. S'il est tout à fait légitime que les décideurs publics bénéficient des éclairages des différents acteurs de la société, - associations, entreprises, syndicats professionnels ou fédérations - avant d'arbitrer en faveur de telle ou telle réforme, il est indispensable d'améliorer la traçabilité de la norme et l'information du citoyen en participant à rendre plus transparent chaque étape du processus de décision. C'est pourquoi toutes nos contributions écrites comme l'agenda de nos rendez-vous institutionnels²⁹ sont disponibles et consultables en ligne à la rubrique « lobbying ».

Transparency France est également inscrite sur le registre de la Commission européenne³⁰ et sur le registre de la Haute Autorité pour la Transparence de la Vie Publique³¹.

²⁹<https://transparency-france.org/lagenda-de-nos-rencontres/>

³⁰<http://ec.europa.eu/transparencyregister/public/consultation/displaylobbyist.do?id=501222919-71>

³¹<https://www.hatvp.fr/fiche-organisation/?organisation=425138393>



LES COTISATIONS DES MEMBRES CONSTITUENT LA PRINCIPALE SOURCE DE FINANCEMENT DE L'ASSOCIATION. NOUS N'ACCEPTONS QUE DES SOUTIENS QUI NE COMPROMETTENT PAS NOTRE APTITUDE À EXAMINER LES PROBLÈMES LIBREMENT, EN PROFONDEUR ET OBJECTIVEMENT.

Le principal poste de dépense est constitué par les salaires et charges sociales de l'équipe permanente. L'intégralité des actions auxquelles, aux côtés des membres bénévoles, l'équipe permanente contribue ou qu'elle coordonne, est détaillée dans ce rapport moral annuel. Conformément à la politique de Transparency International, Transparency France fait certifier ses comptes annuels par un commissaire aux comptes. Les données financières de notre association sont actualisées tous les ans après l'assemblée générale annuelle et mises en ligne sur notre site web où figurent pour chaque année : les informations financières (synthèse), le compte d'emploi des ressources, le rapport général et spécial du Commissaire aux Comptes (dont bilan et comptes de résultat) ainsi qu'une analyse comparative des années précédentes.

Recettes 2017

54%

Cotisations et dons de personnes morales

9%

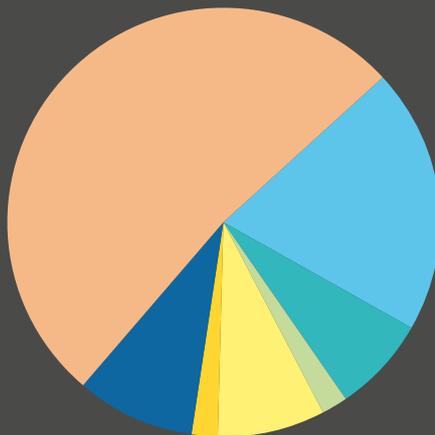
Divers

2%

Produits financiers

6%

Fondations



23%

Cotisations et dons de particuliers

2%

Subventions publiques

4%

Partenariats Entreprises et autres prestations

Dépenses 2017

70%

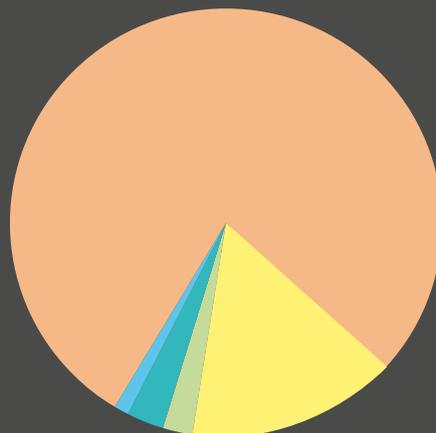
Frais de personnel

1%

Biens mal acquis

3%

Recherche de fonds (hors personnel)



2%

Communication

23%

Autres (honoraires, loyer, frais de bureau, taxes, déplacements, comptabilité)

Ils nous ont apporté leurs soutiens en 2017

Plus de 15 000 : Aéroports de Paris (20 000€), Engie (17 000€), Fondation Charles Léopold Mayer (15 000€), Leaders for business (20 000€), Pernod-Ricard (15 000€), SNCF (32 500€), Transparency International Secretariat (35 000€), Fondation Un monde par tous (20 000€).

De 5 000 à 15 000 : Fondation Adessium, Agence Française de Développement, AXA, BNP Paribas, Carrefour, Coca-Cola Entreprise, Crédit Agricole, Daiichi Sankyo, EDF, Ernst&Young, Essilor, Française Des Jeux, L'Oréal, Mairie de Paris, Ordre des avocats à la cour, Orange, La Poste, RATP Dev, Renault, Saint-Gobain, Schneider Electric, Société Générale, Suez, Thomson Reuters, Tilder.

Moins de 5000 : Adelys, Compagnie Nationale des Commissaires aux Comptes, Espelia, Eurocompliance, Gecina, Massily, OFI MA.

Transparency International France

14 passage Dubail - 75 010 Paris

Tél : +33 (0)1 84 16 95 65

Email : contact@transparency-france.org

Web : www.transparency-france.org

Facebook : [TransparencyInternationalFrance](https://www.facebook.com/TransparencyInternationalFrance)

Twitter : [ti_france](https://twitter.com/ti_france)